

CLARIFICATION DES PRATIQUES NOUVELLES ENTENTES LOCALES ET AUTRES

qui concernent les Vacances

VACANCES | Paiement des vacances (à partir du 1^{er} mai 2019)

FIQ	La salariée à temps partiel ou inscrite sur la liste de rappel peut demander d'étaler le paiement de son congé annuel sur la totalité de ses semaines de congé, réparti équitablement sur chaque semaine. La salariée doit en faire la demande à l'employeur, en respect du cycle de confection des horaires visant la période précédant le début de son congé annuel. Dans le cas contraire, les heures accumulées lui sont versées selon le maximum des heures hebdomadaires prévues à son titre d'emploi.
CSN SFCP APTS	La personne salariée à temps partiel ou inscrite sur la liste de rappel peut demander d'étaler le paiement de son congé annuel sur la totalité de ses semaines de congé, réparti équitablement sur chaque semaine. La personne salariée doit en faire la demande à l'employeur, en respect du cycle de confection des horaires visant la période précédant le début de son congé annuel. Dans le cas contraire, les heures accumulées lui sont versées selon le maximum des heures hebdomadaires prévues à son titre d'emploi.

VACANCES | Prise de vacances

CSN	La personne salariée peut prendre son congé annuel d'une façon continue ou, si elle le désire, le diviser en périodes, chacune étant au moins d'une (1) semaine.
FIQ	La salariée peut prendre son congé annuel d'une façon continue ou, si elle le désire, le diviser en périodes, chacune étant au moins d'une (1) semaine.
SCFP APTS	Aucun changement aux pratiques actuelles pour l'instant

VACANCES | Vacances lors d'un férié établissement

CSN	Si un (1) ou des congés fériés tombent durant les vacances de la personne salariée, cette ou ces journées lui sont payées comme si elle était en congé férié et il y a report de la journée de vacances.
FIQ	Si un (1) ou des congés fériés tombent durant les vacances de la salariée, cette ou ces journées lui sont payées comme si elle était en congé férié et il y a report de la journée de vacances.
SCFP APTS	Aucun changement aux pratiques actuelles pour l'instant

VACANCES | Monnayage des banques accumulées à temps partiel

CSN FIQ SCFP APTS	Au 30 avril : Les banques de vacances « temps partiel » sont monnayées au 30 avril de chaque année.
----------------------------	--